

**PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE TRÈS-SAINT-RÉDEMPTEUR**

Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil de la municipalité de Très-Saint-Rédempteur, tenue à l'heure ordinaire des séances du conseil le **13 novembre 2025 à 20 h**, sous la présidence de Madame Julie Lemieux, mairette.

Sont présents les conseillères et conseillers :

Monsieur Serge Brazeau, siège n° 1
Madame Julie Niquette, siège n° 2
Madame Nancy De Bellefeuille, siège n° 3
Madame Nicole Hémond, siège n° 4
Monsieur Martin Audet, siège n° 5
Madame Joan Gottman, siège n° 6

Madame Jessica Mc Kenzie, directrice générale et greffière-trésorière, est présente et agit comme secrétaire d'assemblée.

ASSERMENTATION PUBLIQUE DES ÉLUS.ES

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE

146-11-25

Ouverture de la séance

Le quorum étant atteint, Madame Julie Lemieux, mairette, ouvre la séance du 13 novembre 2025 à 20 h 08.

147-11-25

Adoption de l'ordre du jour

Il est résolu d'adopter l'ordre du jour tel que présenté :

2. ADMINISTRATION GÉNÉRALE

- 2.1 Approbation du procès-verbal de la séance ordinaire du 1^{er} octobre 2025
- 2.2 Nomination des mairettes suppléantes
- 2.3 Nomination d'un substitut au conseil de la MRC de Vaudreuil-Soulanges
- 2.4 Nominations sur la Régie du Centre Sportif Soulanges
- 2.5 Nomination sur le Centre régional de services aux bibliothèques publiques de la Montérégie
- 2.6 Nomination sur le Comité multimunicipal en sécurité civile
- 2.7 Nominations sur le Comité consultatif d'urbanisme
- 2.8 Nominations sur le Comité de démolition
- 2.9 Nominations sur le Comité des ressources humaines
- 2.10 Nominations sur le Comité de suivi de la Politique familiale municipale
- 2.11 Modification de la désignation des signataires autorisés à la Caisse Desjardins de Vaudreuil-Soulanges
- 2.12 Décision sur la transaction et quittance mutuelle dans le cadre du litige opposant la Municipalité à Construction encore Itée et al.

3. GREFFE

4. FINANCES

- 4.1 Approbation des comptes payés et à payer
- 4.2 Dépôt du rapport des dépenses autorisées par les Responsables d'activité budgétaire
- 4.3 Autorisation de paiement pour des travaux de marquage de la chaussée

5. RESSOURCES HUMAINES

6. LOISIRS, CULTURE ET VIE COMMUNAUTAIRE

7. URBANISME ET DÉVELOPPEMENT DU TERRITOIRE

8. VOIRIE ET INFRASTRUCTURES

- 8.1 Octroi d'un contrat de gré à gré pour le remplacement des luminaires du parc Cavaleri

9. SÉCURITÉ PUBLIC

10. CORRESPONDANCE

- 10.1 Dépôt de la correspondance reçue

11. POINTS D'INFORMATION

- 11.1 Affaires diverses

12. PÉRIODE DE QUESTIONS

13. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

- 13.1 Levée de l'assemblée

		POUR	CONTRE
Mairesse	Julie Lemieux		
Conseiller siège n° 1	Serge Brazeau	X	
Conseillère siège n° 2	Julie Niquette	X	
Conseillère siège n° 3	Nancy De Bellefeuille	X	
Conseillère siège n° 4	Nicole Hémond	X	
Conseiller siège n° 5	Martin Audet	X	
Conseillère siège n° 6	Joan Gottman	X	

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

2. ADMINISTRATION GÉNÉRALE

148-11-25

Approbation du procès-verbal de la séance ordinaire du 1^{er} octobre 2025

CONSIDÉRANT QU'une copie du procès-verbal de la séance ordinaire du 1^{er} octobre 2025 a été remise à chaque membre du Conseil au moins 72 heures avant la présente séance et que tous les conseillers présents déclarent l'avoir lu, une dispense de lecture est accordée.

IL EST RÉSOLU,

QUE le procès-verbal de la séance ordinaire du 1^{er} octobre 2025 soit approuvé tel que présenté.

		POUR	CONTRE
Mairesse	Julie Lemieux		
Conseiller siège n° 1	Serge Brazeau	X	
Conseillère siège n° 2	Julie Niquette	X	
Conseillère siège n° 3	Nancy De Bellefeuille	X	
Conseillère siège n° 4	Nicole Hémond	X	
Conseiller siège n° 5	Martin Audet	X	
Conseillère siège n° 6	Joan Gottman	X	

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

149-11-25

Nomination des mairesses suppléantes

CONSIDÉRANT QU'en vertu de l'article 116 du *Code municipal du Québec* (RLRQ, c. C-27.1), le conseil peut nommer un des conseillers municipaux comme maire suppléant;

CONSIDÉRANT QUE le conseiller désigné par le conseil devra remplir les fonctions de la mairesse, avec tous les priviléges, droits et obligations qui y sont attachés, en l'absence de celle-ci ou pendant une vacance à ce poste;

IL EST RÉSOLU,

QUE le conseil municipal nomme les conseillères municipales suivantes au titre de mairesse suppléante et selon les périodes suivantes :

Période	Mairesse suppléante
1 ^{er} janvier au 30 avril 2026	Nicole Hémond, conseillère siège n° 4
1 ^{er} mai au 31 août 2026	Julie Niquette, conseillère siège n° 2
1 ^{er} septembre au 31 décembre 2026	Nancy De Bellefeuille, conseillère siège n° 1

		POUR	CONTRE
Mairesse	Julie Lemieux		
Conseiller siège n° 1	Serge Brazeau	X	
Conseillère siège n° 2	Julie Niquette	X	
Conseillère siège n° 3	Nancy De Bellefeuille	X	
Conseillère siège n° 4	Nicole Hémond	X	
Conseiller siège n° 5	Martin Audet	X	
Conseillère siège n° 6	Joan Gottman	X	

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

150-11-25

Nomination d'un substitut au conseil de la MRC de Vaudreuil-Soulanges

CONSIDÉRANT QU'en vertu de l'article 210.24 de la *Loi sur l'organisation territoriale municipale* (RLRQ, c. O-9), le conseil de la municipalité régionale de comté (MRC) se compose du maire de chaque municipalité locale dont le territoire est compris dans celui de la MRC;

CONSIDÉRANT QUE ce même article prévoit également qu'en cas d'absence, d'empêchement, de refus d'agir du maire ou de vacance de son poste, le maire de la municipalité locale est remplacé au conseil de la MRC par un substitut, que le conseil de la municipalité locale désigne parmi ses membres;

IL EST RÉSOLU,

QUE le conseil municipal nomme les conseillères municipales suivantes au titre de substitut au conseil de la MRC de Vaudreuil-Soulanges et selon les périodes suivantes :

Période	Mairesse suppléante
1 ^{er} janvier au 30 avril 2026	Nicole Hémond, conseillère siège n° 4
1 ^{er} mai au 31 août 2026	Julie Niquette, conseillère siège n° 2
1 ^{er} septembre au 31 décembre 2026	Nancy De Bellefeuille, conseillère siège n° 1

		POUR	CONTRE
Mairesse	Julie Lemieux		
Conseiller siège n° 1	Serge Brazeau	X	
Conseillère siège n° 2	Julie Niquette	X	
Conseillère siège n° 3	Nancy De Bellefeuille	X	
Conseillère siège n° 4	Nicole Hémond	X	
Conseiller siège n° 5	Martin Audet	X	
Conseillère siège n° 6	Joan Gottman	X	

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

151-11-25

Nominations sur la Régie du Centre Sportif Soulange

CONSIDÉRANT QUE la Régie du Centre Sportif Soulange a pour fonctions l'exploitation, la gestion et l'administration du centre récréatif, sportif et communautaire du Centre sportif Soulange;

CONSIDÉRANT QU'en vertu de l'article 6 de l'Entente intermunicipale relative à l'entretien et à la gestion du Centre Sportif Soulange, le conseil d'administration de la Régie du Centre Sportif Soulange est formé d'un (1) délégué, parmi les membres du conseil, et nommé par résolution de chacune des municipalités membres;

CONSIDÉRANT QUE chaque municipalité peut aussi nommer, parmi les membres du conseil, un délégué substitut chargé de remplacer le délégué lorsque ce dernier ne pourra être présent à une réunion du conseil d'administration;

IL EST RÉSOLU,

QUE le conseil municipal nomme Julie Lemieux, maire, au titre de déléguée sur le conseil d'administration de la Régie du Centre Sportif Soulange.

QUE le conseil municipal nomme Nicole Hémond, conseillère siège n° 4, au titre de déléguée substitut sur le conseil d'administration de la Régie du Centre Sportif Soulange.

		POUR	CONTRE
Mairesse	Julie Lemieux		
Conseiller siège n° 1	Serge Brazeau	X	
Conseillère siège n° 2	Julie Niquette	X	
Conseillère siège n° 3	Nancy De Bellefeuille	X	
Conseillère siège n° 4	Nicole Hémond	X	
Conseiller siège n° 5	Martin Audet	X	
Conseillère siège n° 6	Joan Gottman	X	

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

152-11-25

Nomination sur le Centre régional de services aux bibliothèques publiques de la Montérégie

CONSIDÉRANT QU'en vertu de l'article 6 de la Convention d'affiliation avec le Centre régional de services aux bibliothèques publiques de la Montérégie, la Municipalité doit désigner un Représentant, parmi les membres de son conseil, qui doit agir à titre de personne-ressource de la bibliothèque au sein de la Municipalité;

IL EST RÉSOLU,

QUE le conseil municipal nomme Nancy De Bellefeuille, conseillère siège n° 3, au titre de Représentante désignée sur le Centre régional de services aux bibliothèques publiques de la Montérégie.

		POUR	CONTRE
Mairesse	Julie Lemieux		
Conseiller siège n° 1	Serge Brazeau	X	
Conseillère siège n° 2	Julie Niquette	X	
Conseillère siège n° 3	Nancy De Bellefeuille	X	
Conseillère siège n° 4	Nicole Hémond	X	
Conseiller siège n° 5	Martin Audet	X	
Conseillère siège n° 6	Joan Gottman	X	

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

153-11-25

Nomination sur le Comité multimunicipal en sécurité civile

CONSIDÉRANT le Comité multimunicipal en sécurité civile a pour fonctions de faire des recommandations sur la planification de la sécurité civile en déterminant les grandes orientations en matière de sécurité civile sur les territoires des municipalités participantes à l'Entente relative à l'établissement d'une démarche intermunicipale en matière de sécurité;

CONSIDÉRANT QUE les municipalités participantes doivent nommer un (1) conseiller désigné, parmi les membres du conseil, sur le Comité multimunicipal en sécurité civile;

IL EST RÉSOLU,

QUE le conseil municipal nomme Joan Gottman, conseillère siège n° 6, à titre de conseillère désignée sur le Comité multimunicipal en sécurité civile.

		POUR	CONTRE
Mairesse	Julie Lemieux		
Conseiller siège n° 1	Serge Brazeau	X	
Conseillère siège n° 2	Julie Niquette	X	
Conseillère siège n° 3	Nancy De Bellefeuille	X	
Conseillère siège n° 4	Nicole Hémond	X	
Conseiller siège n° 5	Martin Audet	X	
Conseillère siège n° 6	Joan Gottman	X	

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

154-11-25

Nominations sur le Comité consultatif d'urbanisme

CONSIDÉRANT QUE le Comité consultatif d'urbanisme a pour fonctions de formuler des recommandations sur les sujets touchant l'urbanisme et l'aménagement du territoire;

CONSIDÉRANT QU'en vertu de l'article 6 du règlement numéro 182, deux (2) membres, parmi les membres du conseil, doivent être nommés sur le Comité consultatif d'urbanisme;

IL EST RÉSOLU,

QUE le conseil municipal nomme les membres du conseil suivants sur le Comité consultatif d'urbanisme :

- Serge Brazeau, conseiller siège n° 1;
- Nicole Hémond, conseillère siège n° 4.

		POUR	CONTRE
Mairesse	Julie Lemieux		
Conseiller siège n° 1	Serge Brazeau	X	
Conseillère siège n° 2	Julie Niquette	X	
Conseillère siège n° 3	Nancy De Bellefeuille	X	
Conseillère siège n° 4	Nicole Hémond	X	
Conseiller siège n° 5	Martin Audet	X	
Conseillère siège n° 6	Joan Gottman	X	

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

155-11-25

Nominations sur le Comité de démolition

CONSIDÉRANT QUE le Comité de démolition a pour fonctions de rendre des décisions à l'égard des demandes de démolition visant des immeubles patrimoniaux qui lui sont soumises;

CONSIDÉRANT QU'en vertu de l'article numéro 12 du règlement numéro 267-2023, trois (3) membres du conseil doivent être nommés sur le Comité de démolition;

CONSIDÉRANT QU'en vertu de l'article numéro 13 du règlement numéro 267-2023, un (1) membre du conseil substitut peut être nommé sur le Comité de démolition, en remplacement d'un membre absent ;

IL EST RÉSOLU,

QUE le conseil municipal nomme les membres du conseil suivants sur le Comité de démolition :

- Julie Lemieux, mairesse;
- Serge Brazeau, conseiller siège n° 1;
- Nicole Hémond, conseillère siège n° 4.

QUE le conseil municipal nomme Joan Gottman, conseiller siège n° 6, au titre de membre substitut sur le Comité de démolition.

		POUR	CONTRE
Mairesse	Julie Lemieux		
Conseiller siège n° 1	Serge Brazeau	X	
Conseillère siège n° 2	Julie Niquette	X	
Conseillère siège n° 3	Nancy De Bellefeuille	X	
Conseillère siège n° 4	Nicole Hémond	X	
Conseiller siège n° 5	Martin Audet	X	
Conseillère siège n° 6	Joan Gottman	X	

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

156-11-25

Nominations sur le Comité des ressources humaines

CONSIDÉRANT QUE le Comité des ressources humaines a pour fonctions de formuler des recommandations sur les sujets et dossiers touchant la gestion du personnel et les politiques en matière de ressources humaines;

CONSIDÉRANT QUE trois (3) membres, parmi les membres du conseil, doivent être nommés sur le Comité des ressources humaines;

IL EST RÉSOLU,

QUE le conseil municipal nomme les membres du conseil suivants sur le Comité des ressources humaines :

- Julie Niquette, conseillère siège n° 2;
- Nancy De Bellefeuille, conseillère siège n° 3;
- Nicole Hémond, conseillère siège n° 4.

QUE la mairesse Julie Lemieux est d'office sur le Comité des ressources humaines.

		POUR	CONTRE
Mairesse	Julie Lemieux		
Conseiller siège n° 1	Serge Brazeau	X	
Conseillère siège n° 2	Julie Niquette	X	
Conseillère siège n° 3	Nancy De Bellefeuille	X	
Conseillère siège n° 4	Nicole Hémond	X	
Conseiller siège n° 5	Martin Audet	X	
Conseillère siège n° 6	Joan Gottman	X	

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

157-11-25

Nominations sur le Comité de suivi de la Politique familiale municipale

CONSIDÉRANT QUE le Comité de suivi de la Politique familiale municipale a pour fonctions de faire le suivi de la mise en œuvre de la Politique familiale municipale;

CONSIDÉRANT QUE deux (2) membres, parmi les membres du conseil, doivent être nommés sur le comité de suivi de la Politique familiale municipale;

IL EST RÉSOLU,

QUE le conseil municipal nomme les membres du conseil suivants sur Comité de suivi de la Politique familiale municipale :

- Julie Niquette, conseillère siège n° 2;
- Joan Gottman, conseillère siège n° 6.

		POUR	CONTRE
Mairesse	Julie Lemieux		
Conseiller siège n° 1	Serge Brazeau	X	
Conseillère siège n° 2	Julie Niquette	X	
Conseillère siège n° 3	Nancy De Bellefeuille	X	
Conseillère siège n° 4	Nicole Hémond	X	
Conseiller siège n° 5	Martin Audet	X	
Conseillère siège n° 6	Joan Gottman	X	

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

158-11-25

Modification de la désignation des signataires autorisés à la Caisse Desjardins de Vaudreuil-Soulanges

CONSIDÉRANT la résolution numéro 38-03-23 désignant les signataires autorisés auprès de la Caisse Desjardins de Vaudreuil-Soulanges;

CONSIDÉRANT QUE la résolution numéro 149-11-25 nommant les mairesses suppléantes;

CONSIDÉRANT QU'il y a lieu d'apporter des modifications à la liste des signataires autorisés;

IL EST RÉSOLU,

QUE le conseil autorise les personnes suivantes à signer conjointement, tous chèques, traites, billets à ordre et autres effets pour la Municipalité pour les comptes détenus auprès de la Caisse Desjardins de Vaudreuil-Soulanges :

- Julie Lemieux, mairesse;
- Julie Niquette, conseillère siège n° 2;
- Nancy De Bellefeuille, conseillère siège n° 3;
- Nicole Hémond, conseillère siège n° 4;

Conjointement avec :

- Jessica Mc Kenzie, directrice générale et greffière-trésorière;
- Marie-Noëlle Ledoux, technicienne en comptabilité / greffière-trésorière adjointe.

QUE la présente résolution abroge la résolution 38-03-23.

		POUR	CONTRE
Mairesse	Julie Lemieux		
Conseiller siège n° 1	Serge Brazeau	X	
Conseillère siège n° 2	Julie Niquette	X	
Conseillère siège n° 3	Nancy De Bellefeuille	X	
Conseillère siège n° 4	Nicole Hémond	X	
Conseiller siège n° 5	Martin Audet	X	
Conseillère siège n° 6	Joan Gottman	X	

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

159-11-25

Décision sur la transaction et quittance mutuelle dans le cadre du litige opposant la Municipalité à Construction encore Itée et al.

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité est partie à un litige l'opposant à Construction encore Itée et al.;

CONSIDÉRANT QU' en vertu de la résolution numéro 136-10-25, la Municipalité a accepté de participer le 8 novembre 2025 à une conférence de règlement à l'amiable devant la Cour supérieure du Québec;

CONSIDÉRANT QUE lors de la tenue de la conférence de règlement à l'amiable, les parties ont convenu de régler ledit différend à l'amiable, afin d'éviter toute procédure judiciaire et la tenue d'un éventuel procès et de clore le dossier dans l'intérêt mutuel des parties, et ce, sans admission aucune ni reconnaissance quelconque;

CONSIDÉRANT QUE le conseil juge que la transaction et quittance mutuelle proposée est juste, raisonnable et dans le meilleur intérêt de la Municipalité;

IL EST RÉSOLU,

QUE la Municipalité accepte la transaction et quittance mutuelle intervenue entre la Municipalité et Construction encore Itée et al. lors de la conférence de règlement à l'amiable, selon les termes et conditions convenus.

QUE la directrice générale et greffière-trésorière, madame Jessica Mc Kenzie, soit autorisée à signer, pour et au nom de la Municipalité, ladite entente et tout autre document nécessaire pour donner plein effet à la présente résolution.

		POUR	CONTRE
Mairesse	Julie Lemieux		
Conseiller siège n° 1	Serge Brazeau	X	
Conseillère siège n° 2	Julie Niquette	X	
Conseillère siège n° 3	Nancy De Bellefeuille	X	
Conseillère siège n° 4	Nicole Hémond		X
Conseiller siège n° 5	Martin Audet	X	
Conseillère siège n° 6	Joan Gottman	X	

ADOPTÉE À LA MAJORITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

3. GREFFE

4. FINANCES

Certificat de disponibilité de crédit

Je soussignée, Jessica Mc Kenzie, certifie par les présentes que la municipalité de Très-Saint-Rédempteur a les fonds nécessaires au paiement des dépenses décrites ci-dessous pour le mois de novembre 2025.

Jessica Mc Kenzie, B. Sc. Urb.
Directrice générale et greffière-trésorière

160-11-25

Approbation des comptes payés et à payer

CONSIDÉRANT QUE les crédits budgétaires nécessaires pour couvrir les dépenses suivantes sont disponibles;

IL EST RÉSOLU,

QUE les comptes suivants soient approuvés et payés :

Comptes	Montant
Chèques nos C2500160 à C2500176	21 415,81 \$
Paiement AccèsD nos L2500249 à L2500283	134 974,53 \$
Salaires paiement direct nos D2500283 à D2500323	30 027,67 \$
Frais bancaires	511,36 \$
Total	186 929,37 \$

		POUR	CONTRE
Mairesse	Julie Lemieux		
Conseiller siège n° 1	Serge Brazeau	X	
Conseillère siège n° 2	Julie Niquette	X	
Conseillère siège n° 3	Nancy De Bellefeuille	X	
Conseillère siège n° 4	Nicole Hémond	X	
Conseiller siège n° 5	Martin Audet	X	
Conseillère siège n° 6	Joan Gottman	X	

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

161-11-25

Dépôt du rapport des dépenses autorisées par les responsables d'activité budgétaire

En vertu de l'article 7.3 du règlement numéro 260-2022 décrétant les règles de contrôle et de suivi budgétaires, la directrice générale et greffière-trésorière dépose le rapport des dépenses autorisées par les responsables d'activité budgétaire dans le cadre de la délégation du pouvoir de dépenser pour le mois d'octobre 2025.

162-11-25

Autorisation de paiement pour des travaux de marquage de la chaussée

CONSIDÉRANT les travaux de marquage de la chaussée effectués sur la montée Primeau, le chemin Saint-Henri et les dos d'ânes du quartier des Pommiers-Fleuris;

CONSIDÉRANT QUE les travaux de marquage de la chaussée sont une dépense admissible au Fonds de voirie;

IL EST RÉSOLU,

QUE le paiement de la facture numéro 8661 de l'entreprise Lignes Maska au coût de 6 323,60 \$ (taxes en sus) pour des travaux de marquage de la chaussée soit autorisé.

QUE la présente dépense soit affectée à même le Fonds de voirie.

		POUR	CONTRE
Mairesse	Julie Lemieux		
Conseiller siège n° 1	Serge Brazeau	X	
Conseillère siège n° 2	Julie Niquette	X	
Conseillère siège n° 3	Nancy De Bellefeuille	X	
Conseillère siège n° 4	Nicole Hémond	X	
Conseiller siège n° 5	Martin Audet	X	
Conseillère siège n° 6	Joan Gottman	X	

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

5. RESSOURCES HUMAINES

6. LOISIRS, CULTURE ET VIE COMMUNAUTAIRE

7. URBANISME ET DÉVELOPPEMENT DU TERRITOIRE

8. VOIRIE ET INFRASTRUCTURES

163-11-25

Octroi d'un contrat de gré à gré pour le remplacement des luminaires du parc Cavaleri

CONSIDÉRANT QUE les deux (2) luminaires du parc Cavaleri ne sont plus fonctionnels et doivent être remplacés;

CONSIDÉRANT la demande de soumission effectuée pour la fourniture de deux (2) nouveaux luminaires et leur installation;

IL EST RÉSOLU,

QUE la soumission numéro 490 de l'entreprise Électricité SP Chevrier Inc. au coût de 4 060,00 \$ (taxes en sus) pour la fourniture de deux (2) nouveaux luminaires et leur installation soit acceptée.

QUE la présente dépense soit affectée aux sommes réservées au surplus accumulé affecté pour le parc Cavaleri.

		POUR	CONTRE
Mairesse	Julie Lemieux		
Conseiller siège n° 1	Serge Brazeau	X	
Conseillère siège n° 2	Julie Niquette	X	
Conseillère siège n° 3	Nancy De Bellefeuille	X	
Conseillère siège n° 4	Nicole Hémond	X	
Conseiller siège n° 5	Martin Audet	X	
Conseillère siège n° 6	Joan Gottman	X	

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

9. SÉCURITÉ PUBLIQUE

10. CORRESPONDANCE

Aucune correspondance.

11. POINTS D'INFORMATION

Madame Julie Lemieux, mairesse, informe les citoyens sur les affaires diverses suivantes :

- Le mardi, 18 novembre 2025 à 19 h se tiendra un panel de sécurité civile portant sur les séismes. Le panel se tiendra en présentiel à l'Omni-Centre de la Ville de Pincourt et sera aussi disponible en virtuel. Le lien est disponible sur le site Internet de la Municipalité.
- Le mercredi, 19 novembre 2025 à 19 h aura lieu la projection du documentaire *Des arbres et des arts* d'André Desrochers offert par l'organisme Mères au front Vaudreuil-Soulanges au Centre socioculturel.
- Le samedi, 22 novembre 2025 de 13 h à 16 h se tiendra au Centre socioculturel la fête *Noël et Merveilles*. Les petits et grands pourront écrire une lettre au Père Noël et faire un bricolage pour leur sapin de Noël. Le Père Noël et Mère Noël seront présents et, à 15 h, le Colonel Trouillard offrira un spectacle d'animation.
- Le samedi, 29 novembre 2025 à 9 h 30 se tiendra une heure du conte à la bibliothèque.

12. PÉRIODE DE QUESTIONS

Madame Julie Lemieux, mairesse, ouvre la première (1^{ère}) période de questions portant sur les sujets inscrits à l'ordre du jour de la séance à 20 h 23 et invite les personnes présentes à s'exprimer.

Madame Julie Lemieux, mairesse, ouvre la deuxième (2^e) période de questions portant sur les affaires de la municipalité à 20 h 57 et invite les personnes présentes à s'exprimer.

13. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

164-11-25 Levée de l'assemblée

Il est résolu de lever la séance à 21 h 15.

		POUR	CONTRE
Mairesse	Julie Lemieux		
Conseiller siège n° 1	Serge Brazeau	X	
Conseillère siège n° 2	Julie Niquette	X	
Conseillère siège n° 3	Nancy De Bellefeuille	X	
Conseillère siège n° 4	Nicole Hémond	X	
Conseiller siège n° 5	Martin Audet	X	
Conseillère siège n° 6	Joan Gottman	X	

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

Julie Lemieux
Mairesse

Jessica Mc Kenzie, B. Sc. Urb.
Directrice générale et greffière-trésorière

Je soussignée, Julie Lemieux, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 du *Code municipal du Québec*.

Julie Lemieux
Mairesse